

Déclaration de la Région Africaine

Sur Point 12 de l'ordre du jour « Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) »

Monsieur / Madame le/la présidente,

Distingués Délégués,

Le Niger a l'honneur de prendre la parole, au nom des 47 Etats membres de la Région Africaine de l'OMS relativement au point 12 de l'ordre du jour intitulé « Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) »,

Les Etats membres remercient et félicitent le Secrétariat pour l'excellente préparation de la 76ème AMS et la qualité du rapport du Directeur Général sur les progrès accomplis en matière de santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent.

La Région africaine de l'OMS affiche la charge de mortinaissances et de décès maternels et infantiles notifiés la plus disproportionnée dans le monde (69 % des décès maternels, 44 % des mortinaissances, 27 décès de nouveau-nés pour 1000 naissances vivantes enregistrés dans le monde en 2020 ;

38 des 54 pays du monde qui ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable relatives à la mortalité des enfants de moins de cinq ans).

25 % de tous les adolescents de la Région africaine ont déjà commencé à procréer.

Monsieur le président, distingués délégués

Les Etats membres de la Région Africaine de l'OMS tentent de se remettre progressivement de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur leurs systèmes de santé.

En effet, des avancées appréciables ont été enregistré à savoir :

Quarante et un États Membres ont élaboré des plans stratégiques nationaux intégrés pour la santé reproductive et la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent alignés sur la Stratégie mondiale et le Plan d'action de Maputo 2016-2030. En outre, 29 États Membres ont conçu et utilisent des tableaux de bord de la santé reproductive et de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent pour suivre les progrès réalisés en la matière.

Quatorze États Membres ont adopté des stratégies nationales sur la qualité, et tous les États Membres sauf un mettent en œuvre la surveillance des décès maternels et des mesures destinées à prévenir ces décès.

Quarante-deux États Membres organisent à l'intention des agents de soins de santé primaires une formation dans le domaine de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.

Les Ministres de la santé et de l'éducation des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale ont signé récemment un engagement portant sur les principes transversaux essentiels et sur les priorités majeures pour la santé et le bien-être des adolescents et des jeunes.

Vingt-cinq États Membres ont introduit la vaccination contre le papillomavirus humain dans la prévention du cancer du col de l'utérus.

Les États membres félicitent l'OMS et le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) pour les recommandations politiques et programmatiques en faveur d'une action multisectorielle pour les adolescents et pour le renforcement de la visibilité de l'état de santé des enfants et des adolescents à travers un tableau de bord.

Monsieur / Madame le/la présidente,

La Région Africaine fait face à d'autres défis majeurs dont entre autres :

- Les femmes, les enfants et les adolescents sont de plus en plus impactés par les nombreuses urgences de santé publique, les phénomènes climatiques extrêmes et les crises humanitaires qui se multiplient malheureusement dans la Région ces dernières années.

- La pauvreté, la malnutrition, le manque d'eau potable, l'exposition à la pollution de l'environnement et atmosphérique, et les possibilités limitées d'éducation de qualité pour les filles et les garçons.

Les États membres de la Région Africaine encourage l'OMS et insistent conséquemment sur son soutien pour l'établissement des bases solides pour les soins de santé primaires, la couverture équitable et de qualité des interventions de santé reproductive y compris en cas de choc et dans un contexte de conflit et de violence.

Les États membres, invitent l'OMS à accentuer davantage ses efforts de mobilisation de ressources en faveur de la santé de la reproduction, de facilitation de transfert de technologie y compris pour la production locale de médicaments de qualité et de l'échange de connaissances afin de s'attaquer aux inégalités en matière d'accès aux services de santé génésique, maternelle, néonatale, des adolescents et de la qualité de ces services.

En outre les États membres encourage l'OMS à poursuivre le Plaidoyer en faveur des Investissements des gouvernements à tous les niveaux pour faciliter la mise en œuvre d'actions et une responsabilisation au-delà du secteur de la santé et pour adopter des approches multisectorielles.

Pour conclure, Monsieur le Président

Les 47 pays de la Région africaine remercient et encouragent l'OMS à appuyer les pays membres afin d'opérationnaliser le plan stratégique CDC Afrique de la mise en de la SR pour concrétiser le plan d'action de Maputo 2016-2030.

Je vous remercie.